



ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX

20 boulevard de Balmont - 69009 LYON Tél 04 72 52 13 52 - Fax 04 78 43 27 97

CREATION D'UN FAM NEUROMOTEUR EN 2016

Il y a 15 jours, nous vous annonçons que l'ARIMC avait été choisie par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général pour créer à Vénissieux un Centre d'Accompagnement Médico-social Précoce (CAMSP) polyvalent de 45 places destinés à des enfants de 0 à 6 ans.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous faire part d'une deuxième bonne nouvelle : l'ARIMC a été une nouvelle fois retenue par l'ARS et le Conseil Général pour la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 40 places à l'horizon fin 2015 / début 2016.

Il s'agit cette fois d'un établissement pour adultes qui sera implanté dans la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle et qui offrira une capacité d'accueil de 38 places d'accueil permanent et de 2 places d'accueil temporaire.

Cet établissement dit « Neuromoteur » accueillera des personnes IMC et des personnes présentant une lésion cérébrale ou une maladie neurodégénérative et bénéficiant d'une notification ad hoc par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Il accueillera en priorité des jeunes maintenus dans les établissements pour enfants au titre de l'Amendement Creton. Il sera ouvert également à des personnes en situation inadéquate ou sans solution. Il favorisera dans la mesure du possible les rapprochements géographiques demandés par des usagers des établissements de l'ARIMC ou d'autres établissements.

Il sera organisé en 4 unités de 10 places chacune et sera doté d'une équipe pluridisciplinaire de vie quotidienne et de soins.

Il ouvrira ses portes fin 2015/début 2016 dans des locaux provisoires situés à Fontaines sur Saône avant de s'installer en 2017 dans une construction neuve.

Un gros travail s'ouvre à nous pour être prêt dans les temps. Pour les personnes intéressées, nous vous informerons en février ou mars via le site internet des modalités d'admission (critères et démarches). Merci de ne pas envoyer de candidatures avant cette date pour éviter à nos équipes un travail inutile parce que prématuré.

Ouvrir un foyer en un an, l'enjeu est de taille. Nous nous attacherons à relever le défi pour répondre au plus vite et aux mieux aux attentes des usagers et de leurs familles, dans le même esprit d'intérêt général et de solidarité qui guide nos autres actions.

Jean Luc Loubet
17 Novembre 2014